

Référence : FDS_734_N
Version: 2014-01

Edition révisée n° 0
Date de révision: 28/08/2014

P103 – Lire l'étiquette avant utilisation.

P270 - Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

P301 + P310 - EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

2.3 Autres dangers

Aucune donnée disponible.

SECTION 3. Composition/ informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification (67/548/CEE)	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration [%]
Sels de potassium d'acide gras d'huile végétale	61788-65-6 262-993-9	Non classé	Non classé	10 – 20 %

Pour le texte complet des Phrases-R mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

SECTION 4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux	: D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin. NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.
En cas d'inhalation	: Sortir la personne de la zone contaminée et la mettre à l'air libre.
En cas de contact avec la peau	: Retirer les vêtements souillés et laver immédiatement la peau à grande eau. Si des troubles apparaissent, consulter un médecin.
En cas de contact avec les yeux	: Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant 10 à 15 minutes en maintenant les paupières écartées. Consulter un ophtalmologiste.
En cas d'ingestion	: Ne pas faire vomir. Appeler un médecin. Ne rien administrer à une personne inconsciente.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes	: Aucun effet connu.
-----------	----------------------

Référence : FDS_734_N
Version: 2014-01

Edition révisée n° 0
Date de révision: 28/08/2014

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Aucune donnée disponible.

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Tous les moyens d'extinction sont utilisables.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Le produit n'est pas inflammable. En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent se former.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : Porter un équipement de protection adéquat. Refroidir les surfaces exposées par pulvérisation d'eau

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage. Attention au sol glissant.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Empêcher toute pénétration en grosses quantités dans les cours d'eau ou les égouts. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. Utiliser des conteneurs de rejet adéquats.

6.4 Référence à d'autres sections

Équipement de protection individuel, voir section 8.

SECTION 7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Porter des gants et utiliser des lunettes de protection s'il y a un risque de contact avec les yeux par projection. Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution, en évitant les projections. Éviter le contact avec les yeux. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Référence : FDS_734_N
Version: 2014-01

Edition révisée n° 0
Date de révision: 28/08/2014

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Protéger du gel

Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Craint le gel : conserver entre 8 et 30°C. Conserver hors de la portée des enfants. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Conserver le produit bien fermé. Conserver le produit à l'abri de l'humidité et à l'écart du gel et de la chaleur. Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.
Durée de stockage : 36 mois dans les conditions normales d'utilisation et de manipulation.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pour une utilisation correcte et sûre de ce produit, veuillez vous référer aux conditions d'utilisation indiquées sur l'étiquette du produit.

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/ protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Aucune donnée disponible.

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Pas de précaution particulière.

Protection des mains : Porter des gants appropriés.

Protection des yeux : Eviter tout contact. Porter des lunettes avec protections latérales.

Protection de la peau et du corps : Eviter tout contact.

Mesures d'hygiène : Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux. Capter les vapeurs à leur point d'émission. Se laver les mains avant et après travail avec le produit.

Référence : FDS_734_N
Version: 2014-01

Edition révisée n° 0
Date de révision: 28/08/2014

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Ne pas jeter les résidus à l'égout. Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	Liquide
pH	Aucune donnée disponible
Couleur	Brun à vert
Odeur	Lavande
Solubilité	Miscible
Densité	1,005

9.2 Autres informations

Pas d'information disponible.

SECTION 10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune donnée disponible.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Aucune donnée disponible.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Ne pas exposer au froid et à des températures supérieures à 50 °C.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Eviter le contact avec les métaux oxydables.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent se former.

Référence : FDS_734_N
Version: 2014-01

Edition révisée n° 0
Date de révision: 28/08/2014

SECTION 11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Produit

Aucune donnée disponible. Non classé comme dangereux.

SECTION 12. Informations écologiques

12.1 Toxicité

Produit:

Toxicité pour le poisson : Aucune donnée disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Produit:

Biodégradabilité : Biodégradabilité : > 60 % Facilement biodégradable.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Produit:

Bioaccumulation : Aucune donnée disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Produit:

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Produit:

Evaluation : Donnée non disponible.

12.6 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Eliminer le produit conformément à la réglementation en vigueur.

Emballages contaminés : Les emballages contaminés sont à vider de manière optimale. Après un nettoyage adéquat, ils peuvent ensuite être valorisés

Référence : FDS_734_N
Version: 2014-01

Edition révisée n° 0
Date de révision: 28/08/2014

selon la réglementation en vigueur.

SECTION 14 Informations relatives au transport

Règlement Transport	ADR / RID / ADNR	IMDG	IATA
14.1 Numéro ONU	Non classé au transport de Marchandises Dangereuses		
14.2 Nom d'expédition des Nations Unies	Non classé au transport de Marchandises Dangereuses		
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non classé au transport de Marchandises Dangereuses		
14.4 Groupe d'emballage	Non classé au transport de Marchandises Dangereuses		
14.5 Dangers pour l'environnement	Aucun	Non polluant marin	Aucun
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucune précaution particulière (produit non classé au transport).		
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non concerné		

SECTION 15. Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Rubriques ICPE : Non concerné

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

A notre connaissance, les substances de ce mélange n'ont pas fait l'objet d'un rapport sur la sécurité chimique (CSR)

Référence : FDS_734_N
Version: 2014-01

Edition révisée n° 0
Date de révision: 28/08/2014

SECTION 16. Autres informations

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.